

# LUTTE ANTICORRUPTION

---

## Mot de la direction du groupe

---

**D**ès l'origine, les fondateurs de Thermador ont instauré des règles de fonctionnement basées sur la transparence, l'exemplarité et l'honnêteté. Depuis 1968, nous avons su faire perdurer ces valeurs et conserver notre excellente réputation.

Avec l'internationalisation du groupe et l'augmentation de nos effectifs ainsi que du nombre de structures juridiques, il nous a semblé nécessaire de mieux identifier les risques de fraude et de corruption et de mettre en place des procédures de contrôle interne.

La loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite « Sapin 2 ») est venue renforcer cette exigence éthique.

Dès 2017, nous avons ouvert deux boîtes mail pour que d'éventuels lanceurs d'alertes puissent s'exprimer. Nous avons nommé deux référents éthiques qui pourront répondre aux questions des salariés et s'assureront du déploiement du dispositif général et de la confidentialité des informations recueillies.

Nous avons également nommé les trois membres du Comité Éthique en charge de gérer les alertes en protégeant la confidentialité des parties prenantes, et adopté la convention des Nations Unies qui traite de ce sujet.

[https://www.unodc.org/documents/treaties/UNCAC/Publications/Convention/08-50027\\_F.pdf](https://www.unodc.org/documents/treaties/UNCAC/Publications/Convention/08-50027_F.pdf)

Comme clé de voûte de ce système anticorruption, nous avons travaillé avec des sociétés de notre taille au sein de Middlednext pour établir et adopter une charte qui nous convienne et nous corresponde. Cela nous a conduit à rédiger notre code de conduite anticorruption du groupe Thermador.

Ce document est un guide pour tous les salariés et dirigeants du groupe afin qu'ils agissent avec intégrité, équité et honnêteté en conformité avec les lois, règlements et politiques internes en vigueur. C'est la responsabilité de chacun d'entre nous de réfléchir avant de décider et d'adopter un comportement éthique et exemplaire. C'est également notre responsabilité de signaler tout agissement qui nous paraîtrait déviant ou suspect.

Nous comptons sur vous pour veiller à l'application, par vous-mêmes et vos équipes, des règles exposées dans notre code de conduite.